



## RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA PATINOIRE DE LA BARRE



## DOSSIER DE PRESSE

# Sommaire

<b>1. Le contexte et la volonté municipale.....</b>	<b>1</b>
1.1. Le besoin de rénovation	
1.2. L'objectif de la Ville	
<b>2. Le rappel de la démarche.....</b>	<b>2</b>
<b>3. Les éléments forts du programme.....</b>	<b>2</b>
<b>4. L'avant-projet définitif.....</b>	<b>4</b>
4.1. Le traitement architectural des façades	
4.2. La réfection des toitures	
4.3. Les fonctionnalités	
<b>5. La concertation.....</b>	<b>8</b>
<b>6. Travaux et financement.....</b>	<b>9</b>
6.1. L'équipe de maîtrise d'œuvre	
6.2. Les coûts	
6.3. Le financement	
6.4. Calendrier prévisionnel des travaux	
<b>7. Annexes (Plans).....</b>	<b>10</b>

# 1. Le contexte et la volonté municipale

## 1.1. Un besoin de rénovation



La Patinoire de la Barre, réalisée en 1965, nécessite une importante remise à niveau de ses installations techniques et de son enveloppe, notamment pour les parties qui n'ont pas été rénovées dans le programme de travaux réalisés en 1996 / 1997.

Inscrite au Plan Pluriannuel d'Investissement de la Communauté d'Agglomération, cette restructuration

constitue une des principales opérations d'aménagement et de revalorisation du site de La Barre

## 1.2. Les objectifs de la Ville

Pour la Municipalité, qui souhaite pérenniser l'existant tout en tenant compte des besoins des usagers, les objectifs sont :

- Assurer une rénovation indispensable des équipements (notamment de la dalle et du système de fabrication de la glace).
- Répondre aux normes d'accessibilité des handicapés.
- Réaliser des économies d'énergie, afin d'inscrire cette rénovation dans une logique de développement durable\*.
- Améliorer la sécurité des différents espaces (patinoires et commerces)
- Assurer le confort des usagers (publics, sportifs).

\* Il s'agit d'augmenter notablement la fonctionnalité et les performances énergétiques de ce bâtiment, qui actuellement a une consommation électrique s'élevant au 1/4 de la totalité des bâtiments communaux, soit 100 000 euros/an.

**Le gain escompté est de 28 % sur cette consommation soit un gain de 28 000 euros par an.**

## 2. Le rappel de la démarche

**Par délibération en date du 17 Juillet 2008**, le Conseil municipal a adopté le principe de lancement de cette opération, en désignant le jury afin de désigner le maître d'œuvre de l'opération.

**Le conseil municipal du 8 octobre 2009** en a approuvé le programme.

Le projet de délibération de l'Avant-Projet Définitif est présenté au vote du Conseil municipal du **25 mai 2010**.

## 3. Les éléments forts du programme

Le programme prévoit :

- La rénovation complète de la piste de glace et son circuit d'eau glycolée, avec maintien des dimensions actuelles,
- La rénovation complète de la production de froid,
- La mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite conformément à la loi sur le handicap et les normes obligatoires en 2015, avec aussi la création d'ascenseurs en vue de desservir les galeries nord et la tribune est et l'étage,
- Des travaux de sécurité, afin d'isoler les différentes activités (notamment contre les risques d'incendie), avec notamment un remplacement des vitrages séparatifs entre les espaces restauration / bar et l'aire de jeux,
- La reprise de l'éclairage d'ambiance et du balisage à compléter, ainsi que les équipements techniques d'éclairage,
- Le remplacement de la rambarde de l'aire de jeux par un système démontable,
- La reprise de l'esthétique des façades, avec renouvellement partiel de menuiseries et rénovation des peintures intérieures,
- L'étanchéité des couvertures des ailes rénovées à l'ouest, au sud et au nord,
- L'intégration de panneaux solaires photovoltaïques sur le versant sud,
- La rénovation des locaux sportifs et d'exploitation situés en façade nord.
- L'extension des vestiaires et locaux administratifs au nord pour une surface de 580 m<sup>2</sup>.

## 4. L'avant-projet définitif

La totalité du bâtiment est retraitée.



#### 4.1. Le traitement architectural des façades

Les façades seront peintes d'une teinte claire (blanc ou gris clair) pour homogénéiser le bâti et atténuer au maximum la volumétrie existante. C'est aussi une mesure d'économie d'énergie.

Le bâti existant est dépouillé des ouvrages obsolètes sujets à la corrosion (dépose des consoles décoratives en acier et des croix décoratives qui augmentent également les risques d'infiltration).

Les entrées de la patinoire seront traitées par contraste avec une teinte bleue (bleu outremer ou bleu Klein) pour renforcer la lisibilité de l'équipement et le repérage des entrées de la patinoire sur le site.

L'extension en façade nord est traitée de la même façon que les façades existantes (couleur et texture).

#### 4.2. La réfection des toitures

La mise en œuvre d'une membrane PVC en lieu et place d'une étanchéité traditionnelle a été choisie. Elle présente les avantages suivants :

- une mise en œuvre sèche (chantier propre)
- un gain de temps de mise en œuvre
- un matériaux écologique (pvc recyclable)
- un grande résistance en milieu marin
- un matériau de couleur blanc ou gris clair fortement réfléchissant (n'absorbant que peu d'énergie solaire).

**La réfection totale de la toiture principale** (halle de la piste) permettra :

- la sur-isolation de la toiture, principale source des déperditions thermiques
- le traitement acoustique de la piste (par bac perforé ou par plafond acoustique)
- l'utilisation d'un système associant panneaux ou membranes photovoltaïques

(selon les charges admissibles de la charpente existante).

**Les autres toitures (patinoire et tiers) seront refaites** en conservant les isolants et étanchéités élastomères existantes et en ajoutant par-dessus ce complexe, une membrane pvc identique en termes d'aspect à celle installée sur la couverture de la halle.

### 4.3. Les fonctionnalités

La restructuration des locaux permet de réaliser des **pôles identifiables, accessibles aisément** :

- le pôle Sportifs, décomposé en deux entités :
  - . la partie professionnelle dans l'aile nord (vestiaires, locaux officiels, infirmerie)
  - . la partie jeunes, sports études et artistique femmes dans l'aile sud (vestiaires)
- le pôle Accueil du public, dans l'aile sud et l'aile est ( club-house)
- le pôle Administration / Clubs / VIP au r+1 de l'aile nord
- le pôle Locaux du personnel
- le pôle Entretien réparation
- le pôle Locaux techniques
- le pôle Hébergement Logement au R+1 de l'aile sud

#### 4.3.1 Restructuration et extension de l'aile nord



L'extension comprend des vestiaires et locaux administratifs pour une surface de 580 m<sup>2</sup>.

Pour optimiser les objectifs techniques et fonctionnels, il a été prévu à l'intérieur :

- L'avancée de 1m des gradins de l'étage pour que toutes les places VIP bénéficient d'une parfaite visibilité sur la piste : la tribune offrira **120 places dont 8 places PMR** (personnes à mobilité réduite) ;
- La construction de la tribune en acier et en bois, solution technique sèche pour un phasage simplifié du chantier et une meilleure gestion des délais d'exécution



- La surface dégagée derrière la bande servante de la piste (bancs des joueurs, prisons et table de marque) permet une grande fluidité de circulation et un meilleur repérage des fonctions de l'aile nord.

De plus, les deux entrées latérales bénéficient de larges auvents couverts servant à protéger les accès de la pluie et du vent et permettant le stockage abrité des personnes en cas d'affluence.



#### 4.3.2. L'entrée de la patinoire



La restructuration des locaux d'entrée vise à améliorer l'image globale de la patinoire, le confort thermique et hygrométrique, et le fonctionnement de l'accueil du public.

#### **Le sas d'entrée :**

L'avant-projet définitif prévoit la création d'un véritable sas d'entrée qui permet de retraiter la façade sud et de signaler parfaitement l'entrée principale de la patinoire.

Il permet de distribuer également l'accès hébergement, le logement de fonction à l'étage, et la boutique des clubs

Ce sas résout aussi les problèmes de courant d'air froid dans le hall et au niveau de la banque d'accueil.

**Le hall et la banque d'accueil :**

L'espace de la banque d'accueil bénéficie d'une large baie vitrée donnant sur le sas vitré et sur l'extérieur en second jour.

La banque d'accueil est agrandie et permet le fonctionnement de minimum deux caisses en cas d'affluence.

### 4.3.3. L'aile Sud



La restructuration complète des locaux situés en rez-de-chaussée de l'aile Sud, vise, outre la mise aux normes techniques, à améliorer l'image globale de la patinoire, le confort thermique et hygrométrique et le fonctionnement de l'accueil général du public et des sportifs.

**La zone Sport** intègre désormais 4 vestiaires entièrement restructurés ou créés :  
Des sanitaires pour PMR sont créés dans les vestiaires Sports Etudes et Espoirs.

**La zone Accueil du Public** intègre désormais 2 blocs de sanitaires Hommes et Femmes et un bloc Handicapés supplémentaire avec des urinoirs.

**Les locaux du personnel** sont entièrement refaits à neuf et bénéficient dorénavant d'une salle de détente située à l'étage du bâtiment, en liaison directe depuis le sas de distribution réservé au personnel.

**Le logement du gardien** est recréé à l'étage de l'aile sud.



## Le bar de l'Escale et le club-house de la patinoire.



Aujourd'hui, le bar est positionné dans l'axe de la piste de glace, en liaison visuelle directe avec elle. Quant au club house, situé dans l'angle sud-est du bâtiment, il n'est accessible que depuis l'extérieur, sans liaison possible avec la patinoire. Cette situation ne profite pas à la qualité d'accueil du public. De plus, l'entrée du bar est à moins de 100 m de l'entrée de la patinoire, contraire à l'arrêté préfectoral concernant les règles d'implantation des débits de boisson.

► Pour pallier cela, la surface du bar sera amputée d'un tiers et sa réserve sera supprimée. Ces mètres carrés libérés serviront à l'aménagement d'un espace de détente pour les visiteurs.

Le Club-House sera rénové, il est prévu :

- le doublage isolant intérieur de la façade Est
- le doublage isolant vis-à-vis de la piste
- le remplacement des menuiseries donnant sur la piste par des menuiseries à rupture de pont thermique et double vitrages
- le remplacement des menuiseries extérieures.

### 4.3.4 Ambiance de la piste

Le projet prévoit de requalifier et de redynamiser l'ambiance de la piste. Il est envisagé :

- Une signalétique forte et dynamique, à l'image des patinoires les plus récentes, avec prise en compte de l'accessibilité pour tous les types de handicap.
- Une gestion plus esthétique et harmonieuse de l'intégration de la publicité des partenaires de la patinoire
- La prise en compte de la lumière naturelle (par la baie haute nord située en toiture)
- L'optimisation du confort acoustique
- L'optimisation de l'éclairage scénique
- La colorisation des surfaces et les matériaux, en travaillant la notion de "chaleur"

(teintes chaudes, matériaux chauds).

## 5. La concertation

Des réunions de concertation avec les usagers ont été organisées pour mieux prendre en compte leurs demandes :



- **1er février 2010** : Présentation du programme aux commerçants (Mac Do, Concha, Sandwicherie, bar l'Escale).
- **6 mai 2010** : Présentation du projet aux commerçants (Mac Do, Concha, Sandwicherie, bar l'Escale)
- **19 mai 2010** : Présentation du projet aux utilisateurs (Hormadi Amateur et Elite, Anglet Sports de Glace, employés patinoire).

**Les demandes principales des utilisateurs prises en compte :**

- Conserver le club-house actuel.
- Maintenir l'abri deux-roues extérieur.
- Création d'un arrêt bus pour les scolaires en façade avant et d'un stationnement bus en façade arrière.

## 6. Travaux et financement

### 6.1. L'équipe de maîtrise d'œuvre

- Mandataire : M. Lourtioux du bureau d'étude MOTEC à Vauréal (95)
- Architecte : M. Andrieu du cabinet ALC ARCHITECTES au Boucau
- Acousticien : IDB à Pessac
- Bureau d'étude structure : BETEC à Biarritz

### 6.2. Les coûts

Pré Programme : 4 655 000 € H T (valeur 2008).

Programme modifié: 5 405 000 € H.T

Coût actualisé en phase Avant Projet Définitif : 5 843 000,00 € HT (hors options).

*De plus, sont envisagés en options :*

- Option 1 : Retraitement du bar de l'Escale. 90 000 € HT
- Option 2 : Retraitement de l'angle Sud Est (club house actuel) : 70 000 € HT.
- Option 3 : Mise en place d'une toiture photovoltaïque 530 000 € HT pour 1 180 m<sup>2</sup>. Possibilité de trouver un tiers investisseur.
- Option 4 : Retraitement terrasse Mc Donald's:160 000 € HT. Mc Donald's doit être sollicité.

Coût total travaux avec options : 6 693 000 € HT

Coût opération : 7 600 000 € HT.

### **6.3. Le financement prévisionnel**

Les financements seront sollicités de la façon suivante :

- Etat : Fonds national de développement sportif (FNDS) → 510 000 € HT
- Communauté d'Agglomération B.A.B. → 1 900 000 € HT
- Région → 1 005 000 € HT
- Conseil Général des P.-A (sollicité) → 1 005 000 € HT

### **6.4. Le calendrier prévisionnel des travaux**

- Début des travaux : décembre 2010/janvier 2011.
- Fermeture au public de mars à fin août 2011.
- Fin de chantier : décembre 2011.

## **7. Annexes (Plans RDC et R+1)**